



Procès-Verbal

Assemblée Générale 2023

Jeudi 30 mars 2023, 17h30 à Meyrin

Procès-Verbal : Duret Elodie

Tous les documents liés à cette assemblée sont disponibles sur demande (liste des personnes présentes et excusées, ordre du jour, procès-verbal de la dernière assemblée, rapport d'activité 2022)

1. Bienvenue

Patricia Truchot-Schaub ouvre à la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle revient sur cette année 2022 qui a été sans aucun doute l'année des changements.

Tout d'abord avec le départ de Gérard Tétart après de très nombreuses années. Il était là au moment de création d'Anyatas et a contribué par son dynamisme et sa gentillesse à son développement. Elle le remercie chaleureusement au nom du comité et regrette de n'avoir pas pu organiser une fête à l'occasion de son départ.

Elle remercie Elodie Duret, Florent Heyden et Raphaël Chardon qui ont vraiment assuré durant cette période délicate de transition.

Elle est soulagée qu'Anyatas ait traversé ces grands changements. Elle se réjouit de pouvoir envisager un avenir positif pour l'association et a hâte de découvrir les projets de la nouvelle équipe en place.

Elle remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée, toutes les personnes qui se sont engagées auprès d'Anyatas cette année et souhaite longue vie à Anyatas !

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en l'état à l'unanimité.

3. Acceptation du procès-verbal de la dernière AG

Le PV de l'AG du 16.05.2022 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité 2022

Elodie Duret présente le rapport d'activité 2022.

L'année 2022 a été une année de transmission et passages de relais au bureau d'Anyatas. Deux personnes ont quitté l'équipe du bureau pour se tourner vers d'autres projets : Alessia Donati, coordinatrice des week-ends jusqu'en janvier 2022 et Gérard Tétart, responsable de l'association jusqu'en septembre 2022. Tous deux sont remerciés pour toutes ces années d'implication au sein de l'association et auprès des participants. Leur énergie positive a permis la réalisation de beaux projets.

Une nouvelle équipe a pris le relais petit à petit. Elle est officiellement en place depuis septembre 2022 : Florent Heyden pour la coordination des week-ends, Raphael Chardon pour la coordination des séjours et Elodie Duret en direction.

Sur le terrain, les prestations ont pu être pleinement réalisées. Différentes thématiques variées et pertinentes ont été proposées comme la médiation animale, l'Art, la Culture, l'approche de la Nature, les activités physiques, le bien-être ou encore la sensibilisation à l'éco-responsabilité. Chaque thématique est abordée au cours de différents ateliers qui répondent à des concepts spécialisés et visent un apprentissage.

L'autodétermination, l'aide à l'entraide, la participation sociale et l'inclusion sont des valeurs importantes développées au cours de nos prestations.

Elodie Duret donne quelques chiffres représentatifs de l'année écoulée :

- 39 week-ends et 18 séjours ont été réalisées
- 171 personnes ont bénéficié de ces prestations
- Pour un total de 2357 journées-participants

Elle donne ensuite la parole à Florent Heyden qui précise que les thématiques les plus demandées ont été les week-ends de médiation animale et ceux autour du bien-être. Certains de ces week-ends ont dû être dédoublés pour répondre à une forte demande. Il est d'ailleurs très frustrant pour lui de devoir placer des personnes sur liste d'attente sans pouvoir leur proposer de solution adaptée faute de places disponibles. Les idées ne manquent pas et la motivation pour organiser des week-ends supplémentaires est bien là. Seules les finances sont un frein et il regrette profondément ne pouvoir contenter tout le monde.

La parole est ensuite laissée à Raphaël Chardon qui confirme que les séjours se sont bien déroulés. Ayant pris le poste en cours d'année, il n'a eu que très peu la main sur les différentes thématiques. Il a à cœur de coconstruire les thématiques et projets de séjours avec les responsables de séjour pour qu'ils s'orientent au mieux vers les envies et motivations des participants.

Elodie Duret revient sur certains projets enclenchés en 2022 :

- La plateforme e-learning : Projet à l'initiative de Cérébral-Genève et en partenariat avec Insieme-Genève et Cap Loisirs ayant pour but développer une plateforme d'apprentissage en ligne à destination de toute personne accompagnant une personne en situation de handicap. Des formations courtes, une mine de contenus techniques et pratiques. Une première version de cette plateforme sera testée par les moniteurs des différents partenaires courant 2023. Elodie Duret remercie Cérébral pour cette belle initiative et cette proposition de partenariat.
- Accompagnement des équipes : Florent Heyden et Raphaël Chardon ont à cœur d'être au plus près des équipes et de les soutenir au mieux. Très disponibles dans la préparation en amont et régulièrement sur le terrain pendant les activités, ils sont tous deux engagés dans un suivi des équipes. 2023 verra la mise en place de séances bilan régulières avec les équipes, de week-ends de formation et d'outils divers allant dans ce sens.
- Amélioration des prestations : Soucieux de la qualité de nos prestations, l'équipe du bureau désire renforcer les liens avec les différents partenaires et s'assurer de leur satisfaction. Certaines actions ont été entreprises en 2022 et seront renforcées en 2023.
- Soutenir l'association : Elodie Duret rappelle les différentes possibilités de soutenir l'association. Que ce soit en devenant membre d'Anyatas par sa cotisation annuelle ou en faisant un don ponctuel ou régulier, affecté ou non. Les coordonnées utiles se trouvent en fin de rapport.

5. Rapport des comptes 2022

Elodie Duret présente le détails des comptes 2022.

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits

Un changement de présentation des comptes entre les exercices 2021 et 2022 est à noter. En 2021, la part de la subvention OFAS liée aux activités de cours blocs était inclue dans les recettes des activités. Pour l'exercice 2022, cette méthode de comptabilisation est abandonnée. L'entièreté de la subvention OFAS apparaît dorénavant de manière claire dans la rubrique dédiée « Produits des dons et aides financières ». Ceci explique une apparente diminution des produits des prestations alors qu'il ne s'agit que d'un transfert de compte.

La subvention OFAS apparaît plus importante. Ceci pour deux raisons : La première est liée et impactée par l'information ci-dessus. La deuxième est une revalorisation du cout de nos prestations par notre faîtière, le Réseau Romand ASA. Chaque journée-participant subventionnée XX frs en 2021 l'a été à hauteur de XX Frs en 2022. Cette revalorisation est appréciable et nous en remercions le RRASA. Il est toutefois important de rappeler que nos activités mériteraient d'être reconnues plus justement.

L'aide financière du canton de Genève est identique à celle octroyées les années précédentes.

Le total des produits s'élève à 651'103.45 Frs

Charges

La reprise de manière plus intense du travail en présentiel pour tous, la hausse du nombre de journées-participants et le passage de relais de deux postes importants au bureau ont engendré une augmentation des charges.

Le total des charges s'élève à 723'588.04 Frs

Résultat d'exploitation

Le déficit 2022 s'élève à 72'484.90 Frs.

Mouvements des fonds affectés

Sur demande de notre faîtière 130'120,35 Frs de provisions faites pour les prestations art.74 LAI non réalisées en 2020 et 2021 ont été dissous pour un calcul plus réaliste de la CC4.

134'084.10 Frs ont ensuite été attribués à des fonds affectés : 64 704 Frs pour le fond de fluctuation OFAS art 74 LAI 2020-2023 et 69'380.10 frs sur le fond de réserve Anyatas.

Résultat de l'exercice

Il est donc bouclé avec une perte de 76'448.65 Frs.

BILAN

Les liquidités de l'association sont importantes dû à un généreux don de 255'000 Frs reçu fin 2022 de la part d'une fondation privée genevoise. Cette somme étant dédiée à nos activités 2023, elle se retrouve dans les passifs transitoires.

Les fonds affectés ont été détaillées précédemment.

Les fonds propres de l'association permettent d'absorber le déficit de l'exercice 2022 mais s'en trouvent fortement impactés. Le capital de l'association s'élève pour le prochain exercice à 59'310.68 Frs. L'exercice 2023 devra donc être calculé au plus juste.

REVISION DES COMPTES

En l'absence du réviseur des comptes, Elodie Duret expose son rapport. Monsieur Giusuppe Lamicela en sa qualité d'organe de révision, a contrôlé les comptes annuels de l'association pour l'exercice arrêté au 31.12.2021. Les comptes sont conformes et attestés par M. Lamicela.

6. Approbation des rapports 2022

Le rapport d'activité 2022 est adopté à l'unanimité.

Le rapport des comptes 2022 est également adopté à l'unanimité.

7. Budget et cotisations 2023

Budget 2023

Produits 938'874.- Frs

- Prestations 309'000.- Frs
- Cotisations 13'500.- Frs
- Subventions et dons 616'374.- Frs

Charges 914'000.- Frs

- Prestations 675'000.- Frs
- Salaires administratifs 165'000.- Frs
- Frais de fonctionnement 74'000.- Frs

Ce budget 2023 est établi avec prudence au vu du déficit 2022 et du poste subventions et dons particulier en 2023 : Il est en effet à noter que les 616'374.- Frs de subventions et dons comprennent 255'000.- Frs de dons unique et exceptionnel pour les activités 2023. Il ne sera pas renouvelé en 2024. Une recherche de fonds sera indispensable pour la suite. Un travail auprès de l'Etat est engagé depuis plusieurs années. Nous espérons qu'il se concrétise pour que 2024 puisse voir notre association poursuivre ses activités de manière pérenne.

Cotisation 2023

Le comité propose de conserver le montant actuel de 75.- Frs en précisant que cette cotisation est obligatoire pour toute personne désirant bénéficier des activités de l'association.

Madame Panchaud remercie le comité pour sa proposition en faveur des participants. Ces derniers devant de plus en plus veiller à leurs finances tout en ayant pourtant tellement besoin de profiter d'activités hors les murs comme celles proposées par Anyatas. Elle soutient le comité et le bureau dans ses démarches en ce sens.

Elodie Duret rappelle qu'il est tout à fait possible de devenir membre de l'association sans pour autant participer aux activités. C'est une manière de soutenir l'association. L'adhésion est possible depuis le site www.anyatas.ch ou par mail à e.duret@anyatas.ch.

8. Approbation des cotisation et budget 2023

Le budget et le montant de la cotisation 2023 sont adoptés à l'unanimité.

9. Décharge et élection du comité

La décharge du comité pour sa gestion de l'année 2022 est votée à l'unanimité.

Démission : Aucune démission n'a été annoncée.

Admission : 1

Laure Corpataux propose sa candidature au comité. Après sa présentation, elle expose ses motivations pour rejoindre le comité. Laure Corpataux est élue à l'unanimité. Le comité lui souhaite la bienvenue et la remercie chaleureusement.

Le nouveau comité se compose donc ainsi :

- Truchot-Schaub Patricia, Présidente
- Moachon-Sevino Sofia, Vice-Présidente
- Corpataux Laure, membre
- Delessert Béatrice, membre
- Froidevaux Rose-Marie, membre
- Grommet-Bangwa Marianne, membre
- Panchaud Franca, membre

10. Propositions individuelles et divers

Le comité remercie sincèrement toutes les personnes qui ont œuvré pour la vie de l'association et en faveur des personnes en situation de handicap :

- L'équipe du bureau qui a su prendre la relève d'une équipe en place depuis de nombreuses années,
- Tous.tes les moniteurs.trices, cuisinier.ères, responsables et intervenants pour leur bel engagement et la qualité de leur travail,
- Les parents et les éducateurs.trices pour leur coopération si précieuse,
- Tous les partenaires genevois et au-delà pour leurs précieux conseils, leur soutien et leur collaboration sur les différents projets,
- Les généreux financeurs et donateurs,
- Et toutes les personnes qui de part leur bienveillance et leur bonne coopération ont participé d'une manière ou d'une autre à la bonne conduite de nos activités.

Elodie relaie de message de Bénédicte Apruzzese, Yves Delacrétaz et Nadine Delacrétaz qui remercient vivement tous les intervenants d'Anyatas pour l'organisation en amont des week-ends/séjours et pour la bonne conduite des week-ends/séjours.

La séance est levée à 18h30 et se poursuit autour d'une verrée.

ED, le 06.04.2023

Truchot-Schaub Patricia

Elodie Duret